



## Changement de nom de famille

Par **cibi32**, le **02/12/2009** à **22:11**

Bonjour,

Mon fils, né en 2008, porte le nom de famille de son père, qui l'a déclaré à la mairie à sa naissance. Nous ne sommes pas mariés. Je souhaiterais savoir s'il serait possible de faire rajouter mon nom de famille à celui de son père, notre fils aurait ainsi un nom de famille composé de nos deux noms. Est-ce possible ? Si oui, quelles démarches effectuer ? Que faire en cas de désaccord du père ?

Merci pour vos réponses.